

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Grille de pointage et d'analyse préliminaire



Promoteur : _____

Date de dépôt : _____

Titre du projet : _____

% Note	CRITÈRES ET ORIENTATIONS	POINTAGE	COMMENTAIRES
<p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">NA</p> <p style="text-align: center;">(obligatoire)</p>	<p>1. CRITÈRES GÉNÉRAUX :</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - 1.1 L'organisme est admissible <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le siège social de l'organisme est situé sur le territoire de la MRC Pontiac.</i> - <i>Le projet est déposé par un organisme admissible.</i> - <i>Le cumul des aides gouvernementales n'excède pas 80% des coûts admissible.</i> - <i>Le projet se réalisera sur une période d'un an ou selon les directives gouvernementales.</i> 	Oui <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
	<ul style="list-style-type: none"> - 1.2 L'ensemble des documents exigés a été reçu 	Oui <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
	<ul style="list-style-type: none"> - 1.3 Le projet répond à l'une ou plusieurs priorités d'intervention ciblées par la MRC 	Oui <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> - 1.4 Le projet répond en tout ou en partie à la définition de projet structurants adoptée par la MRC 	Oui <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
<p style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">20%</p>	<p>2. LE PROJET RÉPOND À UNE OU PLUSIEURS PRIORITÉS :</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme 	/3.33	
	<ul style="list-style-type: none"> • Culture et patrimoine 	/3.33	
	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique 	/3.33	
	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture 	/3.33	
	<ul style="list-style-type: none"> • Sociocommunautaire 	/3.33	
	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement (agriculture et foresterie) 	/3.33	
<p>Sous-total :</p>	/20		

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Grille de pointage et d'analyse préliminaire



40%	3. DÉFINITION DU PROJET:		
	3.A) Résumé du projet – Objectifs (2.5 points) – Description détaillée du projet (5 points) – Se réfère aux politiques existantes (10 points)	/17.5	
	3.B) Qualité des emplois décrit – créés ou maintenus – Condition et salaires – Tâches à réaliser – Nombre	/2.5	
	3.C) Le projet contribue à la revitalisation des milieux de vie	/10	
	3.D) Appréciation globale du projet – Projet novateur, stimulant	/10	
Sous-total :		/40	
40%	4. ESTIMATION DES COÛTS ET FINANCEMENT DU PROJET :		
	4.A) Le projet a des retombées économiques positives sur le territoire	/10	
	4.B) Le projet favorise la coopération et le partenariat	/10	
	4.C) Échéancier de réalisation – Description des étapes de réalisation du projet – Cohérence	/10	
	4.D) Montage financier (budget) – Réaliste, documenté, appuyé – Sources de financement complémentaires – Mise de fond du promoteur (20%)	/10	
Sous-total :		/40	
TOTAL DES POINTS ACCORDÉS :		/100	

BILAN D'ÉVALUATION

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
75-100 POINTS	60-74 POINTS	0-59 POINTS
PROJET ADMISSIBLE 1 ^{ÈRE} PRIORITÉ	Projet admissible 2 ^e priorité	Projet transféré, non sélectionné ou non admissible